ISSN 0024-7650

M 6189 - 1105 - 8,00 F

3796189008001 11050

URSS : vers la fin du parti unique

P.3

1789 : la nuit du 4 août

P.6 et 7

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 1 105 - 5 août 1989 - prix : 8 F

Si le SMIC suivait la bourse

il serait à 15 000 F !

SI LE SMIC SUIVAIT LA BOURSE

Madame Neiertz, la secrétaire d'Etat à la Consommation, est partie en guerre – pas méchante – contre les commerçants qui «exagèrent» au mois d'août sur les lieux de vacances. Elle aurait raison, si cela ne restait pas que des mots. De plus, cette indignation de commande du gouvernement à propos de la flambée des prix sur les plages et les campings revient chaque année. Mais le reste du temps ce gouvernement s'indigne moins du retard permanent des salaires sur les prix, bien plus important pour les ménages et les foyers populaires : il ne s'agit pas seulement du prix du petit noir à la terrasse des cafés, mais des prix des transports, des fournitures scolaires, des vêtements, des loyers, etc., qui ne cessent de monter tandis que les salaires sont officiellement, par décision gouvernementale, «désindexés des prix» depuis 1982.

Pour les salaires, Rocard dit qu'il va rencontrer les syndicats à la rentrée, mais en annonçant à l'avance qu'il n'est pas question de faire évoluer les salaires en fonction des prix. Rocard est très fier de 250000 emplois qui auraient été créés selon les statistiques officielles. Mais quand on en est à deux millions et demi de chômeurs, qu'est-ce que 250000 créations d'emplois qui, paradoxe de leurs statistiques, ne suppriment pas autant de chômeurs ? Ces deux cent cinquante mille créations servent aujourd'hui d'alibi pour tenter de justifier les sacrifices imposés depuis huit ans à 15 millions de travailleurs.

Et puis, en ce mois d'août, il y a aussi d'autres statistiques moins connues des travailleurs, mais qui seraient quand même très intéressantes pour l'ensemble de ceux qui se tuent au travail pour suer du profit. Le cours des principales actions cotées en Bourse est aujourd'hui à l'indice 500, pour 100 au 31 décembre 1981. En clair, cela signifie que, depuis la fin 1981, les cours moyens de l'ensemble des actions des sociétés cotées en Bourse ont été multipliés par cinq.

Pour donner un élément de comparaison, le SMIC, qui était à la même époque de 3 157 F par mois pour 40 heures de travail par semaine, serait aujourd'hui de 15 785 F par mois pour 39 heures, s'il avait suivi la même évolution que le cours des actions en Bourse, au lieu de 5 054 F ! Le SMIC a été multiplié par 1,6, tandis que la valeur des actions l'a été par 5.

Aucun rapport ? Que si ! C'est même parce que le SMIC, comme tous les salaires, est resté loin à la traîne des prix que le cours des actions s'est envolé.

Car le prix des actions ne fait que traduire les profits de l'ensemble de la classe patronale. Quand le bénéfice d'une société baisse, le prix de ses actions baisse. Quand il monte, le prix de ses actions monte. Si la valeur moyenne des actions a été multipliée par cinq en sept ans, c'est parce que l'ensemble des profits patronaux a augmenté dans la même proportion. Et cela en grande partie parce que les salaires ont été bloqués depuis 1982, c'est-à-dire pratiquement dans le même laps de temps.

La voilà, la loi du marché. Et pas seulement la loi du marché boursier, mais celle du marché capitaliste : bloquer les salaires de quinze millions de salariés, réduire trois millions de travailleurs au chômage, pour que les profits non seulement se maintiennent, mais montent prodigieusement.

Et pendant que les pauvres sont plus pauvres, les riches sont plus riches et ne savent plus comment dépenser leur argent.

Les retombées de tout cela, c'est que le niveau de vie des salariés baisse. Car en échange de 250000 malheureux emplois créés face aux millions de chômeurs, combien d'emplois sont transformés en emplois précaires, à durée plus variable que «déterminée», en remplacements, en travail à temps partiel, sous-payés, voire en stages pour les jeunes pratiquement pas payés et pour lesquels les patrons se payent encore le luxe d'être dégrévés de versements à la Sécurité sociale ?

Mitterrand, depuis qu'il est au gouvernement, et ses ministres, Mauroy, Jospin, et aujourd'hui Rocard, méritent bien de la bourgeoisie. Celle-ci ne leur est peut-être pas aussi reconnaissante qu'ils le voudraient, car ils utilisent encore des phrases de gauche pour se justifier. Mais ils font ce qu'ils peuvent pour être reconnus et admis par ceux qui ont un portefeuille à la place du cœur.

Alors Rocard va rencontrer les syndicats à la rentrée, pour discuter avec eux de quelles miettes il se donnera l'air de donner aux travailleurs pour mieux préserver les profits patronaux.

Mais ceux que rencontrera Rocard à la rentrée, ce pourraient bien être les travailleurs eux-mêmes en ayant assez du cynisme du patronat et de la crapulerie du gouvernement. Car enfin, il n'y a pas que les mineurs russes qui savent utiliser la grève.

IL SERAIT À 15000 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

URSS

VERS LA FIN DU PARTI UNIQUE ?

Boris Eltsine, chef de file des réformateurs, satisfait d'avoir, avec 400 députés, créé pour la 1re fois un groupe parlementaire.

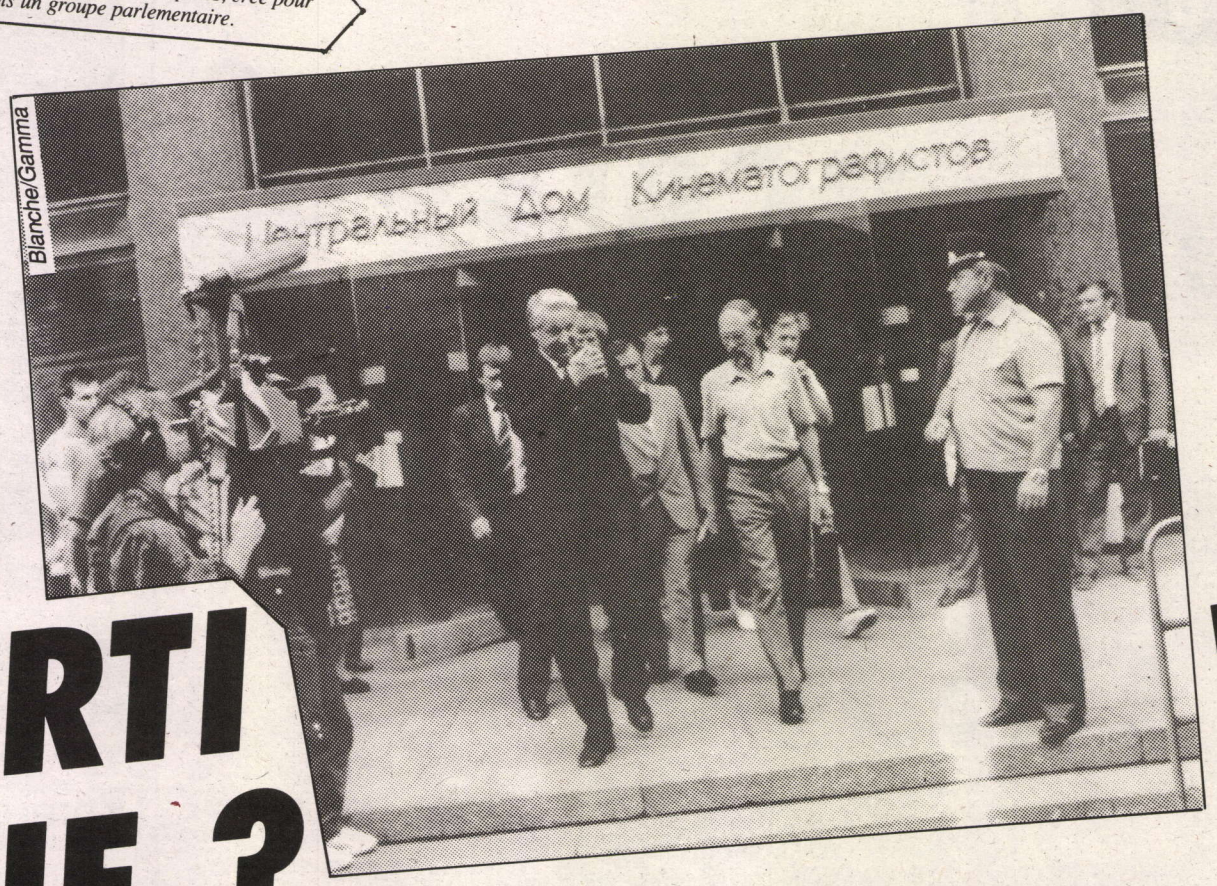

Blanche/Gamma

La grève des mineurs, en quelque sorte l'entrée ouverte et reconnue de la classe ouvrière sur la scène politique et sociale, a semble-t-il précipité l'expression publique des partis politiques. D'après les commentateurs qui suivent (on l'espère) les affaires soviétiques avec attention, plusieurs organes de presse dont la célèbre *Pravda* ont ouvert leurs colonnes à des critiques conservateurs de la Perestroïka qui n'avaient jamais été aussi loin dans la critique, et aussi ouvertement. A la fin de la même semaine les réformateurs constituaient officiellement un groupe parlementaire au Soviet suprême, avec Boris Eltsine pour chef de file.

La constitution et surtout la reconnaissance officielle de différents partis politiques en URSS est sans aucun doute la conséquence logique de la politique de Gorbatchev. A partir du moment où il y a possibilité de candidatures multiples aux élections, une certaine liberté de la presse qui permet l'expression de différentes opinions et où le Soviet suprême se voit octroyer le rôle d'un véritable parlement (ni moins... ni plus, semble-t-il, c'est-à-dire essentiellement la possibilité de débattre, ce qui ne signifie pas forcément celle d'agir) comment des partis politiques non seulement ne se formeraient-ils pas mais ne s'affirmeraient-ils pas ?

La lettre de la constitution peut bien toujours reconnaître un rôle essentiel et dirigeant au seul Parti Communiste, en faire le parti unique. Les faits sont plus têtus que la loi, dont les réformateurs demandent d'ailleurs l'abrogation.

Certes la règle du parti unique et l'interdiction des fractions au sein de celui-ci n'a jamais empêché la formation de clans et de cliques dans les sommets de l'appareil d'Etat, même au beau temps de la pire dictature de Staline. Et des clans ou des cliques parmi ceux qui ont une parcelle de pouvoir, ce ne sont rien d'autre que des partis. Simplement ils ne disent pas leur nom, ni leurs buts, et restent clandestins.

Aujourd'hui ils se montrent plus ouvertement. Surtout, c'est sans doute là la différence essentielle, ils se lancent à la conquête de l'opinion publique, ou d'électeurs. La perspective de l'organisation de prochaines élections locales n'est en effet pas pour rien dans ce mouvement.

Et c'est vrai des conservateurs aussi bien que des réformateurs. Les premiers représentent sans doute et regroupent d'abord une masse de bureaucrates accrochés à leurs privilèges et craignant comme la peste le moindre changement qui pourrait les mettre en cause. Mais il n'est pas dit qu'ils ne puissent pas gagner l'appui de certaines couches de la population : celles qui peuvent se sentir victimes des réformes gorbatcheviennes. Celles-là, rappelons-le, visent à moderniser l'Union Soviétique et son économie et nullement à plus de justice ou d'égalité. Bien au contraire cette modernisation gorbatchevienne tend à se faire à travers une exploitation plus grande de certains et une accentuation des différenciations sociales. En clair, chaque réforme, si elle peut satisfaire une fraction de la population, a toutes les chances d'en mécontenter une autre.

Ce qui se passe actuellement dans les Etats Baltes en est une bonne illustration. Chaque pas fait en direction d'une autonomie de ces pays provoque en même temps que la satisfaction des populations d'Estonie, de Lettonie ou de Lituanie, le mécontentement de leurs habitants russes. Or ceux-ci atteignent entre 40 et 50 %. Et s'il y a parmi eux de nombreux bureaucrates, il y a d'encore plus nombreux simples travailleurs qui se sentent menacés (à tort ou à raison, c'est une autre affaire ?) par la suppression du Russe comme langue officielle ou l'autonomie économique reconnue aux entreprises nationales. Voilà, par exemple, une base populaire toute trouvée pour les conservateurs.

Ceci dit, jusque-là, la constitution de deux blocs, l'un conservateur, l'autre réformateur, n'a pas entravé le pouvoir de Gorbatchev. Bien au contraire il lui a permis en prenant un rôle de Bonaparte, c'est-à-dire en jouant d'un bloc contre un autre, d'asseoir ce pouvoir et de poursuivre sa politique de réformes au pas qu'il décide.

Que chacun de ces deux blocs gagne une solide assise sociale et électorale dans le pays, et loin de menacer le pouvoir de Gorbatchev ce peut être une consolidation de ce pouvoir. Car dans la mesure où deux blocs puissants se font face, se menacent mais ont peur d'en arriver à en découdre le recours à un arbitre placé entre et au-dessus d'eux est d'autant plus nécessaire. Et, jusqu'ici en tout cas, les leaders politiques aussi bien conservateurs que réformateurs ne semblent avoir envie ni d'en découdre entre eux ni de s'en prendre vraiment à Gorbatchev. Faire le maximum de pression sur lui semble être toute leur politique.

C'est ce qui donne à Gorbatchev toute la marge nécessaire pour utiliser des mouvements comme celui des mineurs, employer dans le même temps menaces et flatteries pour les calmer avec le minimum de concessions et le faire servir à ses propres desseins, qui vont probablement à l'encontre des intérêts à long terme des mineurs eux-mêmes comme des travailleurs en général.

Mais bien entendu ceci n'est possible que tant que tout ou partie de la classe ouvrière n'intervient pas sur la scène politique et sociale avec ses buts politiques et ses partis indépendants : indépendants de la Perestroïka, de Gorbatchev, et aussi indépendants des conservateurs et des réformateurs de la Pravda et du Soviet suprême.

Jacques MORAND

A NOS LECTEURS

Lutte Ouvrière ne paraîtra pas samedi prochain 12 août.
Rendez-vous donc pour notre n° 1106 le 19 août.
A bientôt !

SEPTEMBRE Rendez-vous aux FETES DE LUTTE OUVRIERE

BORDEAUX

Samedi 16 septembre de 18 h à l'aube.
Dimanche 17 septembre de 12 h à 19 h.

LYON

Samedi 16 septembre à partir de 12 h,
Hall des fêtes, SAINT-FONS.

DIJON

Samedi 16 septembre de 19 h à 3 h du matin.
Dimanche 17 septembre de 12 h à 20 h.
Salle Mendès France, QUETIGNY.

TOULOUSE

Samedi 23 septembre à partir de 18 h.
Dimanche 24 septembre de 10 h à 20 h.
Parc de la MOUNEDE.

Cambodge

LES PACIFICATEURS ONT DU SANG SUR LES MAINS

La première partie de la conférence internationale sur le Cambodge à Paris, qui sous l'égide de 18 Etats tentait de promouvoir un compromis entre les différentes factions qui postulent au pouvoir dans ce pays et l'ont occupé à un moment ou à un autre pendant les vingt dernières années, s'est achevée par un accord. Cinq commissions seront créées, visant à garantir *«un cessez-le-feu dans l'indépendance»* et à créer les conditions *«d'élections libres sous contrôle international»*.

Les troupes vietnamiennes, qui ont commencé leur évacuation du Cambodge, devraient la terminer fin septembre.

Les Etats qui parrainent la solution proposée par la conférence – la France en particulier, également et surtout l'URSS et les Etats-Unis, la Chine et le Vietnam, pour ne citer que les plus influents – veulent remettre au pouvoir le roi Norodom Sihanouk qui, de la colonisation française à la domination américaine sur l'Indochine, avait été à la tête d'un Etat-croupion du Cambodge. Sihanouk, qui a également un temps servi de paravent au pouvoir des Khmers Rouges après 1975 – lorsque, les troupes américaines ayant évacué l'Indochine, le pouvoir à Phnom Penh était passé dans leurs mains –, malgré son désir de retrouver son trône, n'a pas les moyens de le récupérer par lui-même. Les forces existant au Cambodge sont d'une part l'Etat actuel, appuyé sur l'armée vietnamienne, d'autre part les quelques dizaines de milliers d'hommes armés qui tiennent toujours les maquis dans le Nord-Ouest du pays, près de la frontière thaïlandaise, qui sont pour la plus grande part sous la direction des Khmers Rouges et qui jusque-là étaient appuyés et ravitaillés en armes par l'Etat chinois.

La chance de Sihanouk, c'est que les grandes puissances, dans le cadre de la détente Est-Ouest, veulent imposer un règlement au Cambodge, et qu'elles pensent qu'en le ressortant de la naphtaline il peut encore jouer un rôle d'arbitre entre les camps. Pour jouer ce rôle d'arbitre et ne pas être l'otage de forces qui lui sont bien supérieures, Sihanouk se doit de ménager le camp des Khmers Rouges contre celui des Khmers pro-vietnamiens de l'actuel gouvernement. Et c'est pourquoi il s'est présenté à cette conférence en défenseur des amis de Pol Pot et de Khieu Samphan – le représentant Khmer Rouge à la négociation – à qui est attribuée la responsabilité du massacre de deux millions de Cambodgiens.

Sihanouk a au moins réussi à obtenir de la première partie de cette conférence de Paris qu'elle lui confie la direction d'une *«autorité provisoire»* qui comprend les différentes tendances cambodgiennes, Khmers Rouges inclus. Cette *«autorité provisioire»* sera *«responsable de l'organisation, dans un délai raisonnable, d'élections libres sous contrôle international»*. Les airs dégoûtés à l'égard des Khmers Rouges sont donc passés sous la table de conférence, avec la bénédiction des dix-huit Etats qui patronnent la rencontre de Paris.

Cette «union nationale» entre tous ceux qui, à un moment ou à un autre de l'histoire récente, ont opprimé le peuple cambodgien – d'une façon plus ou moins sanglante et chacun à leur façon – va-t-elle tenir longtemps ? Nul ne saurait le dire. Une chose est certaine cependant : les grandes puissances, qui s'affrontaient par peuple cambodgien et peuple vietnamien interposés, en sont aujourd'hui à la détente, et leur poids pèse dans le sens d'un compromis ; un compromis sur le terrain entre «seigneurs de guerre», sur lesquels on peut compter pour que le pouvoir ne passe pas aux mains de la population elle-même. Car, même derrière le paravent d'élections libres, on peut très bien éviter de donner la parole au peuple – ce ne sont pas les exemples qui manquent de par le monde.

Toujours est-il que la détente entre l'URSS et les Etats-Unis a eu pour conséquence une certaine réconciliation entre la Chine et l'URSS. Et de cette dernière a découlé l'évacuation du Cambodge par les troupes vietnamiennes.

Aujourd'hui les grandes puissances peuvent donc se donner les apparences du beau rôle, en jouant les pacificateurs à l'encontre des différentes factions cambodgiennes qui se mènent la guerre. Cela ne saurait cependant faire oublier que les véritables responsables de cette situation, qui a causé des millions de morts dans ce petit pays, ce sont d'abord la France coloniale, puis l'impérialisme américain qui lui avait succédé, pour contenir dans cette région la prétendue «poussée communiste». Avant les massacres perpétrés par les Khmers Rouges et l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne, il y avait eu les bombardements massifs de l'aviation américaine qui avaient fait des centaines de milliers de morts et un ou deux millions de réfugiés, et cela avait succédé à des années de «sale guerre» de l'armée française en Indochine. A de tels pacificateurs, mieux vaut ne pas se fier...

Louis GUILBERT

Aylwin, candidat d'une opposition qui ne cherche qu'à s'entendre avec Pinochet.

Chili

Référendum constitutionnel

"DÉMOCRATISATION"... AU GRÉ DE PINOCHET

Plus de 85 % de oui et seulement 8,5 % de non : le référendum chilien du 30 juillet a remporté un succès massif. Il est vrai que toutes les forces politiques appelaient à voter oui, sauf le Parti Communiste et un groupe socialiste qui préconisaient le vote nul (au Chili le vote est obligatoire). Le gouvernement de Pinochet et l'opposition regroupée dans la *«Concertation pour la démocratie»* s'étaient mis d'accord sur ces 54 réformes constitutionnelles, dont les principales sont la réduction du mandat présidentiel de 8 ans à 4 ans non renouvelables et la fin de l'exclusion des partis «marxistes».

Mais la teneur même des réformes était finalement secondaire : il s'agissait surtout, dans ce vote, de manifester l'accord entre la dictature et l'opposition sur un retour extrêmement progressif à un régime parlementaire. Les deux camps affirmaient ainsi leur accord sur les règles du jeu qui s'appliqueront le 14 décembre prochain, pour l'élection du président de la République et des députés au Parlement. Le démocrate-chrétien Aylwin (dont le parti avait en 1973 soutenu le putsch sanglant de Pinochet), candidat unique de l'opposition pour le poste de président, risque en effet de l'emporter. L'armée et la droite pinochetiste y semblent résignées. Mais l'opposition a beau assurer qu'elle n'a aucunement l'intention de faire juger les crimes de la dictature militaire, couverts par une amnistie de 1978, les militaires menacent d'avance contre toute attitude «revanchiste».

Et il reste encore le problème de Pinochet, qui quittera la présidence de la République le 11 mars 1990 (après 3 mois d'inter-règne qui peuvent permettre bien des choses) mais restera chef d'état-major des armées. L'opposition aimerait qu'il quitte ce poste, pour ne pas avoir trop ouvertement l'air de gouverner sous la surveillance et avec la bénédiction du vieux dictateur. Aylwin, s'il est élu président, demandera à Pinochet de démissionner de ce poste, *«pour le bien de la patrie et afin d'éviter des affrontements»*. Il mettrait à sa place l'actuel chef des carabiniers (la gendarmerie), considéré comme plus «ouvert».

Pour la bourgeoisie chilienne et pour l'impérialisme, il s'agit d'assurer au Chili une démocratisation politique prudente et sans imprévus. Au sortir de 17 ans de dictature sanglante et de répression anti-ouvrière, dans une situation de misère populaire et de crise économique, il faut surtout que la population ne manifeste aucune velléité d'intervention, C'est pourquoi l'opposition veut obtenir l'accord non seulement de l'armée, mais aussi de Pinochet lui-même. Démocratiquement parlant, c'est moins convaincant, mais plus dissuasif à l'égard de la population !

Vincent GELAS

Moyen-Orient

PRISE D'OTAGE ET EXÉCUTION

Le lieutenant-colonel Higgins, exécuté par l'OJR.
(AFP)

L'enlèvement vendredi 28 juillet au Sud-Liban du Cheikh Obeid, responsable du Hezbollah chiite, par un commando israélien, a de nouveau enclenché dans la région la spirale des représailles réciproques. Une organisation intégriste libanaise, l'Organisation des opprimés dans le monde, a répondu par un ultimatum et, à l'expiration de celui-ci lundi 31 juillet, elle a pendu un militaire américain qu'elle détenait en otage, le lieutenant-colonel Higgins. Un autre ultimatum de l'Organisation de la Jeunesse Révolutionnaire menaçait d'exécuter un autre otage américain, Joseph Ciccipio, si le Cheikh Obeid n'était pas libéré jeudi 3 août avant, finalement, de suspendre cet ultimatum au dernier moment. Enfin le Hezbollah menaçait, de son côté, d'exécuter un des soldats israéliens qu'il détient prisonnier. L'opération d'Israël semble ainsi, en fait, en train d'ouvrir une crise internationale qui ne lui vaut pas les félicitations des dirigeants occidentaux concernés, en premier lieu américains.

Officiellement, le président Bush ne s'est pas désolidarisé d'Israël, mais de toute évidence les responsables américains se seraient bien passés de cette crise, déclenchée par Israël sans les consulter, et dont les premières victimes sont les otages américains.

L'opération d'Israël avait pour but avoué de mettre en échec ceux qu'on ne désigne à Jérusalem que comme les «terroristes» du Sud-Liban, et en particulier de se donner une monnaie d'échange pour négocier la libération de soldats israéliens prisonniers. Le gouvernement israélien dit aujourd'hui l'avoir discutée d'avance et avoir envisagé tous les scénarios possibles, dont celui qui s'est réalisé et même paraît-il de pires. Mais le but était sans doute aussi de démontrer encore une fois la force de l'armée d'Israël, sa capacité à imposer sa loi jusqu'au dehors des frontières du pays... à condition bien sûr que l'opération réussisse, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent !

Une telle démonstration aurait sans doute été d'autant plus utile aux dirigeants du pays ou de l'armée, au moment où celle-ci se montre impuissante à vaincre «l'Intifada» dans les territoires occupés et où la crise politique menace, en Israël, sous la pression des colons juifs de Cisjordanie et de l'extrême-droite sioniste. Mais rien ne dit que l'on n'aboutisse pas à la démonstration inverse.

Car si l'armée d'Israël, pourvue de tous les moyens militaires de l'impérialisme, a la force d'exercer un terrorisme de masse à coups de bombardements ou même d'invasions militaires, elle est plus démunie à se lancer elle aussi dans le jeu des prises d'otages, entre autres parce qu'elle ne peut que difficilement dans un pays dit de démocratie parlementaire, où l'opinion publique a son mot à dire, répondre à l'exécution d'otages par l'exécution d'otages...

Chacun sait d'autre part que les dirigeants des Etats-Unis, même s'ils en agitent de nouveau la menace, n'ont aucune envie d'envoyer encore leurs soldats mettre le pied dans le guêpier libanais, et sont plutôt à la recherche d'un règlement au Moyen-Orient, quitte à négocier si possible avec l'Iran et à compter sur les bonnes dispositions de l'URSS à faire pression sur ses propres alliés. Et les dirigeants d'Israël doivent être les premiers à le savoir.

Alors, s'agit-il d'une tentative d'Israël pour tenter de forcer la main à son protecteur américain et faire échec à ses tentatives diplomatiques ? Cette tentative a-t-elle en outre été imposée par les services secrets d'Israël et l'extrême-droite à leur propre gouvernement ? Comporte-t-elle d'autres volets possibles, comme de fournir le prétexte à une intervention de l'armée d'Israël au Liban pour trouver là-bas la victoire militaire qui lui est impossible dans les territoires occupés ? Toutes ces hypothèses sont aujourd'hui possibles ; mais même si les dirigeants israéliens, ou une fraction d'entre eux, ont envisagé très consciemment de sortir de la difficile situation actuelle par le recours à la fuite en avant qui leur est habituelle, ils ont peut-être oublié qu'une opération ratée peut tout aussi bien se retourner contre eux.

André FRYS

Cuba

LES ARRESTATIONS CONTINUENT

Après l'exécution, le 13 juillet dernier, du général Ochoa et de trois officiers accusés de trafic de drogue, la campagne d'arrestations se poursuit à Cuba. Le lundi 31 juillet, l'ancien ministre de l'Intérieur, le général José Abrantès et quatre anciens responsables de son ministère ont été arrêtés. On leur reproche la *«manipulation d'information»*, la *«corruption, des négligences dans l'accomplissement du service, un usage irrégulier des ressources et l'appropriation illégale de fonds de l'Etat pour des frais ne relevant pas du ministère de l'Intérieur»*, etc.

Quel homme politique cubain ou quel fonctionnaire est à l'abri de telles accusations dans un pays où la corruption est dénoncée comme un fléau par tous les responsables politiques ? Les accusations elles-mêmes ne sont probablement que le prétexte à des règlements de compte au sein de l'appareil dirigeant cubain. Mais ce qu'on voit à cette occasion est que ce qui se passe dans le régime cubain n'est guère très différent de ce qui se passe dans les autres pays sous-développés : la participation aux fonctions publiques est une des principales sources d'enrichissement personnel à l'ombre de la dictature. Et ce, d'autant plus aisément qu'il n'y a aucune forme de contrôle de la population sur l'appareil d'Etat.

L'épuration actuelle revient peut-être à éliminer des leaders capables de proposer une relève à la dictature de Fidel Castro vieillissant. C'est ainsi qu'Ochoa lui-même était selon la presse un général populaire, un des premiers compagnons de Castro et héros de la guerre d'Angola.

Castro a prononcé un discours au cours duquel il s'est présenté comme le champion d'un «communisme» pur et dur. Il s'est désolidarisé de la «perestroïka» en cours en URSS, et les réformes politiques en Pologne et en Hongrie. Et voilà Castro qui pose au «communiste» de la dernière heure, faute d'avoir été un communiste de la première heure, quand il prit le pouvoir en 1959 au nom de la «démocratie».

Castro craint sans doute aujourd'hui de faire les frais du rapprochement Est-Ouest, comme l'avait craint Mao Tse Toung en son temps. A moins que, tout simplement, il estime que son pouvoir ne résisterait pas à une version cubaine de la «glasnost».

Dans tous les cas, ce que Fidel Castro appelle «communisme» n'en est qu'une caricature et même une caricature de plus en plus sanglante.

Alain LEMOINE

Pologne

À NOUVEAU DES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Tous les produits alimentaires, à l'exception du lait, du fromage blanc et du pain, ont subi le 1er août dernier de fortes augmentations, de l'ordre de 200 à 300 %. L'inflation, de 100 % avant les hausses, va encore s'accroître. Ces hausses sont le résultat de la décision gouvernementale de libérer tous les prix agricoles et de cesser de subventionner les produits alimentaires dont les prix seront dorénavant déterminés par le marché.

Une partie des parlementaires proches du pouvoir ainsi que ceux de l'opposition (autour de Solidarité) ont critiqué ces mesures, surtout parce qu'ils craignaient l'explosion sociale qu'elles risquaient de provoquer.

Il faut dire que les dirigeants polonais ont quelques raisons d'être inquiets. Depuis 1970 des mesures analogues ont à chaque fois entraîné des grèves ouvrières, avec comme point d'orgue août 1980, qui a vu la première apparition du syndicat Solidarité et ses dix millions de membres avant qu'il soit brutalement dissous en décembre 1981 avec le coup de force de Jaruzelski.

Solidarité ne souhaite pas plus que le pouvoir actuel que des grèves répondent à cette nouvelle offensive des prix, et c'est à chercher à les éviter ou à les étouffer qu'elle utilisera son crédit, comme elle l'a encore fait au printemps dernier. Solidarité ne propose d'ailleurs pas d'autre politique économique que «la vérité des prix» au nom de laquelle le pouvoir actuel mène une nouvelle offensive contre le niveau de vie de la classe ouvrière.

L'organisation de Walesa reproche seulement au pouvoir d'être incapable de faire admettre cette politique avec un gouvernement du POUP (Parti Communiste Polonais), dont les dernières élections ont montré qu'il ne représentait plus qu'une minorité dans le pays. Solidarité propose donc ses services pour succéder au gouvernement, sous la présidence de Jaruzelski. Et Walesa et ses amis ont même constitué un «cabinet de l'ombre» – comme les travaillistes anglais quand les conservateurs sont au gouvernement – prêt à prendre ses fonctions dès que Jaruzelski et le pouvoir réel, celui de l'armée et de l'appareil d'Etat, jugeront bon de l'appeler à jouer sa carte contre les travailleurs.

Reste à savoir si ces derniers accepteront mieux de Solidarité ce qu'ils ne veulent pas du Parti Communiste. Et là rien n'est encore écrit.

Laurence VINON

La nuit du 4 août 1789

OU COMMENT LA GRANDE FROUSSE DE TOUT PERDRE INSPIRA A LA NOBLESSE ET AU CLERGÉ L'ABANDON DE LEURS PRIVILÈGES

"L'Assemblée nationale abolit entièrement le régime féodal" : c'est par ces mots que commence le décret qui sortit, le 6, de la fameuse "nuit du 4 août" 1789. Cela sonnait bien. Trois semaines après la chute de la Bastille, il semblait bien que l'Assemblée révolutionnaire parachevait sa révolution sur le plan social. Et comme cette Assemblée n'était plus seulement celle du tiers état, mais comprenait aussi depuis la fin juin des nobles libéraux, quelques hauts prélats et la plus grande partie du "bas clergé", on a pu présenter les décisions du 4 août comme le symbole même du sacrifice des intérêts particuliers sur "l'autel de la Nation". Cette vision idyllique a servi pendant longtemps, dans les écoles de la IIIe et de la IVe Républiques, voire encore maintenant, à étoffer l'image d'Epinal d'une révolution qui n'aurait pas été égoïstement bourgeoise, mais l'œuvre généreuse d'élites dirigeantes mûes par la fraternité et le souci du bien général.

Cette vision est bien éloignée de la réalité. C'est le soulèvement de la paysannerie à travers presque toute la France qui accula les députés aux décisions du 4 août.

Sur le plan juridique, dans les séances des états généraux de mai et juin, les bourgeois députés du tiers état n'avaient pourtant pas manqué d'audace. Ils avaient refusé de s'incliner devant la tradition surannée que voulait maintenir Louis XVI, ils avaient battu en brèche le système de la hiérarchie sociale des «ordres», ils avaient désobéi au roi en plusieurs occasions, ils s'étaient auto-proclamés assemblée nationale et souveraine en matière législative, et ils s'étaient fixé pour tâche la rédaction d'une Constitution destinée à limiter ses pouvoirs.

Il avait fallu, certes, l'insurrection de la population parisienne du 12 au 14 juillet pour contraindre Louis XVI à entériner le fait que la monarchie, d'absolue et «de droit divin» qu'elle était en principe, devînt officiellement constitutionnelle. C'est l'intervention des artisans, boutiquiers, gens du peuple du Faubourg Saint-Antoine, qui fit le travail nécessaire. Mais le coup d'envoi avait été donné, d'en haut, par les bourgeois révolutionnaires, et ils «chapeautèrent» sans problème l'insurrection.

En présence du soulèvement des masses paysannes, l'attitude des députés bourgeois fut beaucoup plus réticente.

Pour la plupart d'entre eux, du moins, la révolution était désormais faite, et la tâche de l'heure ne résidait plus que dans l'élaboration d'une Constitution qui ralliât la majorité.

Aussi, quand, dans les derniers jours de juillet et les premiers jours du mois d'août, les nouvelles de ce qui se passait dans les campagnes se mirent à affluer, une émotion très vive s'empara des membres de l'Assemblée.

★ ★ ★

L'effervescence des campagnes

Les jacqueries n'étaient bien sûr pas une nouveauté dans la France du 18e siècle. Le printemps de 1789 les avait cependant vu se multiplier à travers le pays, car la situation misérable des paysans avait encore empiré au cours de l'hiver. En même temps, des émeutes de la faim et des scènes de pillage s'étaient produites dans nombre de villes et de bourgs. Mais il y avait autre chose en ce printemps-là, et c'était peut-être l'apparition de l'espoir, parmi les paysans et les miséreux des campagnes (soit les trois quarts des 25 ou 26 millions de sujets du royaume).

En convoquant ses états généraux pour le 5 mai, Louis XVI avait appelé y compris les paysans à exprimer leurs doléances, à faire entendre leurs aspirations. Dans les Cahiers rédigés au niveau des paroisses, ce n'est pas l'aspiration à une Constitution qui dominait, mais plutôt celle d'une amélioration de leur sort concret.

Une bonne partie des paysans étaient propriétaires, de lopins de terre le plus souvent, mais cela ne les empêchait pas d'être soumis aux contraintes seigneuriales, aux servitudes et corvées dues à titre personnel comme aux prélèvements en argent ou en nature, aux impôts et aux taxes divers et variés que les seigneurs leur imposaient en vertu de «droits» hérités de la vieille féodalité... De même que le clergé percevait la dîme sur leur dos en vertu de son prétendu «service public» en matière de religion et de charité.

Bien entendu, les paysans étaient en outre rançonnés par les agents du roi, mais ils ne mettaient pas le roi en cause. Ils attendaient au contraire de sa bonté qu'il ordonnât aux nobles et aux riches prêtres d'atténuer leurs exigences, de mettre un frein à leurs abus. Ils n'imaginaient sans doute pas à cette époque la possibilité d'une abolition pure et simple, des droits féodaux, mais ils avaient l'espoir que le «bon roi» saurait s'élever au-dessus de son entourage et des privilégiés pour soulager leurs maux. La fermentation fut générale dans la paysannerie.

Quand les états généraux se réunirent et que les représentants du tiers état s'opposèrent aux ordres privilégiés, l'espoir d'un changement se renforça parmi eux. Pourtant, la disette sévissait et, au début de l'été, ils attendaient toujours de voir exaucer les demandes formulées dans leurs Cahiers.

★ ★ ★

1789 la Révolution française

Le château brûle, les nobles s'enfuient.

L'armement des paysans

La prise de la Bastille fut connue à travers la France en quelques jours, mais les paysans furent probablement stimulés plus directement par le fait qu'un grand nombre de villes de province suivirent l'exemple de Paris. Le tiers mené par les bourgeois s'y dressa contre les privilégiés et leurs représentants, et forma des comités municipaux. Les bourgeois créèrent leurs milices, les gardes nationales, suivant des modalités variées en fonction des rapports de force locaux, mais toujours en en excluant les pauvres, les non-propriétaires, comme à Paris.

De leur côté, les paysans s'armèrent, le plus souvent de faux et de fourches, et s'attroupèrent autour des châteaux. Ce qu'ils voulaient avant tout, c'était détruire les titres anciens attestant des droits seigneuriaux. Un peu partout, ils en firent des feux de joie. Ils prenaient leurs Bastille, d'eux-mêmes. Dans la deuxième quinzaine de juillet 1789, la révolte paysanne prit une ampleur générale. Il arriva que ce fût le château tout entier qui brûlât, et un certain nombre de châtelains périrent au cours de ces chaudes journées.

On a parlé de «grande peur» à propos de ces événements. En effet, ce qui fit prendre les armes aux paysans, ce fut fréquemment la peur des «bandes de brigands» dont on disait qu'ils venaient couper le blé encore vert dans les champs. Il y eut ainsi un phénomène de panique qui se propagea dans une grande partie de la France, mais il ne semble pas que les paysans aient mis la main sur beaucoup de «brigands». Ou alors il s'agissait de ces mendiants qui erraient sur les routes, ces journaliers, ces vagabonds, ces gueux qui n'avaient pas de terre à affranchir des charges féodales, mais qui en revanche avaient faim, et qui étaient menaçants pour les récoltes des petits paysans, déjà bien pauvres eux-mêmes. Les cultivateurs en avaient très peur et les municipalités de villages s'organisèrent et s'armèrent en premier lieu au nom de la lutte contre les «brigands». Mais c'est d'un même mouvement, ou presque, que les paysans s'en prirent aux châteaux et demeures seigneuriales...

★ ★ ★

Les milices bourgeoises contre les paysans révoltés

Le spectre de «l'anarchie» était en tout cas apparu. Les milices bourgeoises, constituées contre les autorités d'Ancien Régime dans les villes, eurent presque simultanément le souci de tenir les misérables en respect. Déjà, le 12 mai, par exemple, lors d'une émeute à Limoges où les pauvres avaient pillé les boulangeries, c'est la bourgeoisie armée qui avait rétabli l'ordre. Dans les campagnes, en juillet, ces milices se portèrent au secours d'un certain nombre de châteaux.

Les bourgeois avaient le sens de la propriété, fût-elle celle des nobles, leurs ennemis. Ils l'avaient d'autant plus qu'en nombre d'endroits ils étaient eux-mêmes propriétaires de terres «nobles» et détenteurs de droits et rentes d'origine seigneuriale. La bourgeoisie risquait de n'être pas épargnée par la révolte paysanne contre l'aristocratie et les droits féodaux.

Des municipalités bourgeoises adressèrent des appels aux curés pour qu'ils prêchent le calme, ainsi celle de Dijon (24 juillet) : *«Craignons de donner l'exemple d'une licence dont nous pourrions tous devenir les victimes»*. Dans la province du Mâconnais, les bourgeois créèrent des tribunaux spéciaux qui firent pendre 33 paysans. Quand les montagnards de la région de Genève s'avancèrent du côté des domaines de Ferney, la garnison bourgeoise amena des canons contre eux. Commentaire du journal *Les Révolutions de Paris : «L'ignorance ou plutôt l'ineptie du peuple de quelques provinces lui a fait croire que l'égalité et la liberté lui permettaient en quelque sorte le partage des biens; de là sont venus la plupart des ravages qui ont désolé nos provinces»*. De Lyon, où on voyait brûler plusieurs châteaux des environs, la garde bourgeoise marcha contre les paysans (dans son *Histoire socialiste de la Révolution française*, Jean Jaurès relève à ce sujet : *«...Quand elle* (la garde bourgeoise) *rentre en ville, elle est assaillie à coups de pierres et de tuiles par les ouvriers de la Guillotière, qui prennent parti pour les paysans insurgés»*.

★ ★ ★

Comment calmer les paysans

Pour les Constituants de Versailles, c'était le cas de dire qu'il y avait le feu ! Il fallait agir vite.

Le premier réflexe fut de prétendre ramener l'ordre, de réprimer, et ce sont des députés du tiers état qui l'exprimèrent, lors de la séance du 3 août, comme cet avocat nommé Salomon qui s'exclama : *«Par des lettres émanées des provinces, il paraît que les propriétés, de quelque nature qu'elles soient, sont la proie du plus coupable brigandage; de tous les côtés, les châteaux sont brûlés, les couvents sont détruits... Les impôts, les redevances seigneuriales, tout est détruit. Les lois sont sans force, les magistrats sans autorité...»*, et il proposait que l'Assemblée *«déclare qu'aucune raison ne peut légitimer les suspensions de paiements d'impôts et de toute autre redevance, jusqu'à ce qu'elle ait prononcé sur les différents droits; déclare qu'aucun prétexte ne peut dispenser de les payer...»*.

Mais comment l'Assemblée aurait-elle pu faire appliquer pareille décision ? Il n'était pas question de s'en remettre au roi et à ses troupes pour rétablir l'ordre à l'échelle où le besoin s'en faisait sentir, c'eût été faire une marche en arrière catastrophique. Il fallait donc trouver le moyen de calmer les paysans.

Noblesse oblige ? Ou plutôt un sens politique certain, *«à la lueur des flammes de leurs châteaux incendiés»* (comme l'écrivit Marat) ? En tout cas, ce furent le vicomte de Noailles, et le très riche duc d'Aiguillon qui prirent l'initiative. Certes, dit ce dernier, les droits féodaux sont une propriété, et toute propriété est sacrée, mais il faut pourtant *«faire sentir aux peuples qu'on s'occupe efficacement de leurs plus chers intérêts»*. Il proposa donc qu'on mît fin à l'exemption d'impôts dont jouissaient la noblesse et le clergé; fin aux «corvées seigneuriales, mainmortes et autres servitudes personnelles» ; et enfin qu'on abolît des droits seigneuriaux sur les terres, contre indemnité.

La spontanéité n'avait pas grand-chose à voir dans cette proposition. Tout avait été préparé, calculé, dans les détails, dans les réunions du «Club breton» qui se réunissait dans un café voisin, à Versailles, depuis le début des états généraux. D'Aiguillon proposa même de fixer le montant de l'indemnité : le tarif pour se libérer d'une redevance féodale (et il y en avait une multitude) serait de trente fois le montant annuel de cette redevance.

Ainsi, si les servitudes pesant sur les individus étaient abolies, les «droits» pesant sur les terres seraient remboursables au prix fort. En fait d'abolition des droits féodaux, la concession restait limitée. Les nobles amélioraient leur image finalement à peu de frais : ils ne perdaient que la part proprement féodale de leur propriété, pas leurs vastes domaines, et encore, à terme et contre argent. Si les choses en étaient restées là, les paysans dans leur majorité n'auraient jamais eu les moyens de se libérer, et ils auraient dû, en attendant, continuer à payer...

La proposition apparut favorable aux intérêts communs de toute l'Assemblée. En donnant un cadre légal à ce qui était en train de se réaliser par la violence, elle permettrait peut-être de canaliser le mouvement.

Dans la foulée, une série de privilèges d'un autre âge souvent purement honorifiques mais fort vexatoires pour les «roturiers», furent abandonnés par les nobles et les curés, ainsi que par les villes et les provinces. Il y eut surenchère et pression : ainsi, le tiers état et la noblesse s'entendirent comme larrons pour imposer au clergé de renoncer à ses dîmes. En principe utilisées pour l'entretien d'un clergé jugé indispensable, elles n'étaient cependant pas considérées comme sa «propriété», elles pouvaient donc être abolies sans rachat... Contre la propriété ecclésiastique, les bourgeois allaient se montrer audacieux, un peu plus tard.

★ ★ ★

Les décisions issues de la nuit du 4 août ne résultèrent en aucun cas d'un paisible pacte à l'amiable, elles furent dictées par la peur. Et il fallut encore plusieurs années révolutionnaires pour que la Révolution française libère finalement totalement et sans rachat les paysans des droits féodaux. Les paysans durent mener une guérilla presque incessante contre l'aristocratie, de 1790 à 1792. Un premier pas dans le sens de l'abolition du rachat fut fait en 1792, mais c'est seulement le 17 juin 1793 que la Convention abolit pour de bon les droits féodaux et ordonna que tous les titres fussent brûlés.

Quant à l'abolition du privilège de l'argent, c'est une autre histoire...

Christiane LE GUERN

ROCARD ET LE PARTI SOCIALISTE LORGNENT SUR LE BUDGET DE LA RÉGION PARISIENNE

L'engorgement de la région parisienne : logements insuffisants et transports bondés. (LO)

Rocard dit vouloir prendre en main le plan d'aménagement et d'urbanisation de la région parisienne.

Dans le domaine choisi, les problèmes ne manquent pas : transports en commun complètement saturés, embouteillages monstres, loyers exorbitants... Il faudra bien décongestionner tout cela sous peine de mort de la capitale.

une agglomération monstreuse

La loi du fric appliquée à une concentration humaine de 10 millions d'habitants, cela donne une monstruosité (20 % de la population du pays sur 2,2 % du territoire), lorsque l'intérêt collectif est subordonné aux intérêts privés.

Les 550 000 entreprises parisiennes produisent un tiers de la production nationale, c'est dire l'activité de cette région où l'on compte 20 millions de déplacements chaque jour.

Le tronçon de la ligne A du RER est-ouest bat le record mondial d'affluence. A chaque heure de pointe 50 000 personnes l'utilisent. Et avant 5 ans, il y en aura 65 000. Les entreprises «se jettent» sur l'ouest de Paris pour construire - surtout des bureaux, alors que 60 % des habitants de cette région habitent à l'est.

des logements insuffisants et de plus en plus éloignés du centre

Même en valeur absolue au niveau de toute la région, la construction de logements est insuffisante. 45 000 sont construits chaque année, il en faudrait 60 000. Et il est quasiment impossible pour une famille ouvrière d'habiter Paris intra-muros. Les propriétaires devant la poussée de la demande n'ont pas manqué de faire grimper les loyers et le prix du mètre carré. Pour trouver un loyer abordable, il faut aller en banlieue de plus en plus lointaine. Conséquence : le temps de transport augmente et métros, bus, trains, deviennent de plus en plus saturés, et passer 2 heures ou 4 heures par jour dans les transports n'est pas rare.

La circulation automobile a aussi à souffrir de cette multitude de déplacements. Paris étouffe sous l'automobile. 17 % du parc pour 7,7 % des routes. Les embouteillages ont augmenté cette année de 34 % sur voies rapides.

des communes riches et des communes pauvres

Rocard prétend vouloir rééquilibrer les finances des communes, ce qui serait une nécessité réelle étant donné la disparité et l'inégalité de leurs revenus et de leurs besoins.

La richesse d'une commune dépend pour une bonne part du nombre d'entreprises établies sur son territoire. Plus elles sont nombreuses, plus le montant des taxes professionnelles perçues par la commune est élevé. Ainsi les communes sont-elles tentées d'accepter de plus en plus l'implantation de nouveaux bureaux plutôt que de faire construire des immeubles d'habitation. D'autant plus que pour les propriétaires de terrain, les bureaux sont plus rentables que les logements. D'ailleurs la construction de ces logements est bien souvent le fait d'organismes publics. Et quand ce sont des promoteurs privés, il s'agit toujours d'une construction «aidée» c'est-à-dire subventionnée et garantie par une collectivité locale. Par exemple, à La Défense, la taxe professionnelle rapporte à la commune 4 000 francs par habitant alors qu'à Bobigny il n'y a que 1 670 francs. Conséquence les communes pauvres ont moins de moyens pour s'équiper alors qu'elles sont plus peuplées et ont plus de besoins. Ce sont aussi souvent les communes dont le développement est le plus rapide et le plus récent, celles qui ont tous les équipements à installer. Alors que, parfois, comme dans les anciennes communes de la petite couronne parisienne, de nombreuses usines ont fermé leur porte, faisant un gros trou dans le budget de la commune.

ce qu'il serait possible de faire

En attendant de «construire des villes à la campagne», comme le proposait l'écrivain-humoriste Alphonse Allais, la moindre des choses serait d'offrir des logements aux travailleurs pas trop loin de leur entreprise. Cela résoudrait en partie les problèmes de circulation et de transports en commun. Mais cela nécessiterait de contraindre les propriétaires d'entreprises à construire des logements sociaux, ou de contraindre les promoteurs à construire là où on le leur imposerait, de les contraindre à accepter un loyer modique (et faire cesser le scandale des plus de 100 000 logements vides à Paris). Cela nécessiterait en même temps d'avoir une politique résolument en faveur des transports en commun. Un pouvoir d'Etat pourrait en décider, mais à condition de ne pas craindre de s'attaquer à la liberté des possesseurs de capitaux de placer leur argent là où il leur rapporte le plus. Et le gouvernement Rocard n'a plus besoin de démontrer qu'il est là pour servir les capitalistes et pas pour entraver leurs profits.

le plan Rocard

En réalité il n'y a pas grand-chose dans le projet du gouvernement. Rocard a annoncé à grand fracas 2,3 milliards pour la construction de logements sociaux. C'est presque une goutte d'eau dans la mer. Il a annoncé la limitation de la hausse.

Ce n'est évidemment pas cela qui fera baisser les loyers. Il ne s'engage sur rien, il a simplement prévu de réunir des experts du Conseil régional et de l'Etat pour faire établir un livre blanc. Les grandes décisions sont reportées.

le but de Rocard

Pourquoi tout ce remue-ménage, alors pourquoi ces cris de la droite à l'annonce du plan Rocard ? Les problèmes, que les gestionnaires de ce monstre qu'est la région parisienne n'arrivent pas à résoudre, donnent la possibilité à Rocard et au PS de se mêler d'affaires juteuses d'où ils étaient jusqu'à présent exclus. Car les gestionnaires sont pour Paris, Chirac et ses compères du RPR, et pour l'agglomération parisienne, un conseil général largement dominé par la droite. Le PS y est très minoritaire.

Le chef du gouvernement a de bonnes cartes en main pour intervenir.

C'est à l'Etat de choisir entre les deux projets de dédoublement de la ligne A du RER. C'est lui qui va libérer de nombreux terrains, casernes, l'aéroport du Bourget, terrains des PTT, de la SNCF, de l'EDF-GDF. Tous les travaux d'aménagement, toutes ces constructions de logements vont coûter des mètres cube de béton, de verre, de bois, de fer. Les milliards vont couler. Et les politiciens qui décident qui va fournir, construire, pourront en tirer argent et pouvoir. Outre les dessous de table et autres commissions, ils peuvent favoriser leurs amis ou en acquérir de nouveaux.

Jusque-là, la droite avait un quasi monopole à Paris. Le PS, à la tête de l'Etat, ne pouvait rater une occasion de mieux se placer. De belles empoignades entre politiciens en perspective !

Rocard peut espérer ainsi élargir sa «clientèle». Ça peut lui être utile pour l'avenir, mais pour Paris, restera comme seul plan d'urbanisation celui que dicte le "pognon".

Annie DESCHAMPS

Carbone Lorraine Gennevilliers

DES INTÉRIMAIRES FONT RECTIFIER LA PAIE

Carbone Lorraine emploie à l'usine de Gennevilliers parmi les quelques centaines d'OS, une quinzaine de travailleurs intérimaires, jeunes pour la plupart, et en équipe. Si la direction de Carbone Lorraine misait sur la jeunesse et l'inexpérience de ceux-ci pour pouvoir les escroquer sur la paie, elle est tombée, cette fois-ci, sur un os. Au bout d'une ou deux paies, les intérimaires ont eu vite fait de comparer leurs feuilles de paie avec celles de travailleurs en fixe et de constater que tout en faisant le même travail, sur les feuilles des intérimaires n'apparaissait aucune des primes. Après avoir fait à quelques-uns le tour des chefs de l'atelier sans réussir à se faire expliquer où était l'erreur, de guerre lasse, deux intérimaires se rendaient à la direction. Les grands directeurs eux étaient en vacances, mais immédiatement on leur promit cependant une augmentation de 1,50 franc de l'heure.

Forts de ce premier succès et comme le compte n'y était, semblait-il, toujours pas et que les représentants de la direction se planquaient derrière l'absence des grands directeurs pour refuser de s'expliquer davantage sur les «anomalies», trois intérimaires rédigèrent avec leurs camarades une lettre à l'inspection du travail pour lui expliquer leurs démarches. Et un compte rendu circulait dans l'atelier auprès des ouvriers en fixe qui regardaient avec sympathie ces jeunes qui ne se laissaient pas faire.

Le 25 juillet, la direction recevait de nouveaux deux intérimaires pour s'expliquer, effectivement les 1,50 F correspondaient à une prime oubliée, mais c'était tout, les autres primes étaient intégrées dans le taux horaire. Ce qui reste à vérifier. Mais les intérimaires doivent récupérer ainsi de 800 à 900 F pour trois mois de présence. C'est peu, mais il faut croire que le patron n'était pas à ce petit larcin près. De toute façon ces quelques centaines de francs sont mieux dans les poches des travailleurs intérimaires que dans celles du patron. Sans compter que cette somme, les intérimaires ne l'ont pas volée, eux !

Correspondant LO

Thomson Tubes électroniques (TDH - Vélizy)

SOLIDARITÉ ENVERS UN DÉLÉGUÉ LICENCIÉ

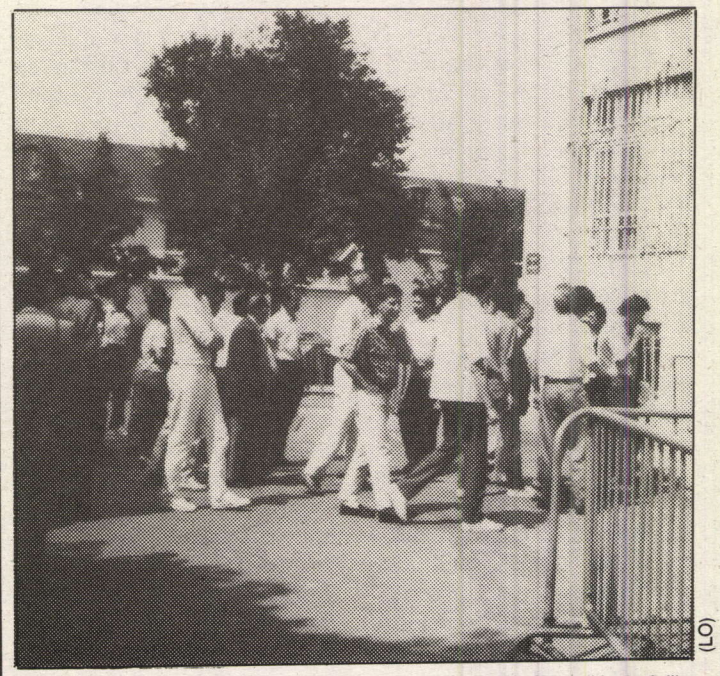

Les travailleurs se rendent en délégation au ministère du Travail le 27 juillet 1989. (LO)

Jeudi 27 juillet, une quarantaine de travailleurs de l'usine Thomson de Vélizy se sont rendus au ministère du Travail accompagner un de leurs camarades, délégué au CHS-CT, qui déposait un recours contre son licenciement.

En mars dernier, la Thomson avait licencié 240 travailleurs pour «motifs économiques» – ce qui avait entraîné une grève de trois semaines. La procédure étant plus longue pour les délégués, ce n'est qu'à la fin du mois dernier que, sur les 14 que la direction voulait licencier, l'inspectrice du travail des Yvelines donnait son accord pour 12. Deux d'entre eux, CGT, ont décidé de s'opposer à leur licenciement, et ont appelé les travailleurs à les soutenir : plusieurs débrayages eurent lieu, regroupant entre 100 et 200 personnes. Parallèlement, les deux délégués contestèrent aussi leur licenciement par la voie légale.

Il faut dire que le prétexte invoqué est un peu gros. Alors que la charge de travail n'a pas diminué, que les retards s'accumulent et les démissions se multiplient du fait des bas salaires, il n'y aurait paraît-il aucun poste dans l'usine où les reclasser ! Il ne fait aucun doute pour personne que leur licenciement n'est pas dû à des causes économiques, mais que la Thomson entend se débarrasser de militants combatifs, qui s'étaient notamment mis en avant lors du dernier conflit.

La CGT a appelé à un débrayage pour accompagner au ministère le camarade qui déposait son dossier le jeudi 27. La CFDT, prenant prétexte que le tract d'appel faisait aussi référence à la manifestation en faveur des dix de Billancourt, s'est abstenue d'y participer.

Un car loué pour la circonstance nous a déposés près du ministère, place de Fontenoy. Là, une chef de service, quelque peu affolée, s'est perdue dans le bâtiment avant de donner l'accusé de réception. Nous avons d'abord été agréablement surpris de constater que l'on entrait sans problèmes dans le ministère : nul comité d'accueil policier. La Thomson aurait-elle oublié de prévenir ? Non, simple erreur de transmission, les flics nous attendaient... rue de Grenelle, au siège du ministère de l'Industrie.

En tout cas, les travailleurs, eux, étaient au rendez-vous, et il est réconfortant de voir que les mauvais coups du patron ne restent pas sans riposte.

Correspondant LO

PATRONS FRONTALIERS D'ALSACE

AU SECOURS, LE CHÔMAGE BAISSE...

42 000 salariés alsaciens, attirés par les taux de change, travaillent en Allemagne ou en Suisse.

Depuis quelques mois, l'émigration s'accélère. Pour l'année 1988, dans le seul département du Bas-Rhin, le nombre de frontaliers s'était accru de 945 personnes. Pour le seul premier trimestre 1989, il s'est accru de 1150. Si bien que dans certaines régions, comme celle de Wissembourg dans le nord de l'Alsace, le taux de chômage est de 5 % (moyenne nationale 10 %) et celui des hommes, de 2 %.

Aussi le patronat local pousse des cris et la presse locale s'en fait complaisamment l'écho. Le directeur de Leuco-production, une entreprise de 170 personnes, près de Wissembourg, déclarait ainsi au journal *l'Alsace : «Le marché de l'emploi est complètement dingue. Depuis le début de l'année, 10 % de nos effectifs ont démissionné pour aller en Allemagne».* Pour retenir ses ouvriers ce même directeur affirme avoir augmenté les salaires de 30 % dans les trois dernières années. Il a refait les vestiaires, les locaux du personnel. Il organise même deux fois par an une animation locale, rien n'y fait... Alors il pense à faire venir des ouvriers du reste de la France, non bilingues. Mais pour ça le malheureux est obligé d'aider à la construction de logements et, comble de l'injustice, il doit payer quelques mois les appartements vides pour se les assurer. Mais les spécialistes restent dubitatifs : *«Si les Allemands ou les Suisses en ont vraiment besoin, ils mettront en place un encadrement bilingue».* Et par-dessus le marché, le Parlement français va étendre l'année prochaine la surface de la zone fiscale frontalière, à l'ensemble des trois départements d'Alsace et de Moselle, alors qu'elle était jusque-là limitée aux personnes résidant dans les 20 km qui jouxtent la frontière.

Ce monde est tellement injuste pour les patrons...

Correspondant LO

ERRATUM

Dans le numéro 1104 de *Lutte Ouvrière,* le véritable titre de l'article sur l'accident mortel à Rhône-Poulenc Pont-de-Claix était : *«Deux morts en moins de deux mois ! Là où les profits sont rois, l'insécurité est de règle».* A la suite d'une coquille nous avons malencontreusement imprimé *«...là où les chefs sont rois»*... au lieu de *«...là où les profits»*... Les chefs n'ont rien à voir avec cet accident, seule la politique générale de Rhône-Poulenc est en cause.

Alcatel-CIT

LE LICENCIEUR VEUT JOUER AU PATRON SOCIAL

Alcatel-CIT (groupe CGE) a décidé de soigner son image sociale en faisant de la publicité, à travers la presse, à des accords qu'elle a signés avec 4 syndicats, CFTC, CFDT, FO, CGC, la CGT s'abstenant.

Pour ravaler la façade il y aura bien du travail. Depuis 7 ans il y a eu l'intégration de la branche téléphone de Thomson, de LTT, d'ITT. CGE a été nationalisée puis privatisée. Résultat pour les travailleurs : de 1984 à 1988 les effectifs passés de 20 000 à moins de 13 000.

Si en 1989 il n'y a pas eu de plan social, il y a toujours ce que la direction appelle des «ajustements» c'est-à-dire des travailleurs poussés dehors, avec de l'argent, sous la pression de la hiérarchie.

Alors, quels sont ces «accords sociaux en série» (comme titre *Les Echos*) qui viendraient changer complètement le climat de la compagnie ?

Il s'agit de 2 accords (la série est courte), l'un sur les caisses de prévoyance, l'autre sur l'intéressement. Le premier prévoit la simplification des systèmes existant en matière de retraite complémentaire et de prévoyance. Il existe 6 régimes différents, il n'en existera plus que 3 suivant les catégories et indépendamment des 19 établissements de la société. Cet accord est présenté comme un bon accord car les prestations seront supérieures à ce qu'elles étaient auparavant. Ce qui augmentera aussi ce sont les taux des cotisations. Il est à noter que ce seront les ouvriers et petits employés qui paieront le plus proportionnellement pour des remboursements moins intéressants que les autres salariés. Ceci explique que pour cette catégorie 60 % de la cotisation sera à la charge de la compagnie alors que ce sera 50 % pour les cadres et 55 % pour la catégorie intermédiaire. Il y a quelques mois la cotisation des petites catégories avait beaucoup augmenté et il était difficile de faire passer une nouvelle baisse du salaire net des plus mal payés. Pour les catégories intermédiaires (techniciens et une partie des employés) il y aura cette fois une augmentation de leur cotisation. Comme on le voit, il n'y avait pas de raison pour le secrétaire du CCE (CFDT) de glorifier cet accord, «*appréciant que la contribution patronale ait augmenté de 7 000 000 F*», ce qui représente moins de 50 F par personne et par mois.

Le second accord consiste à faire toucher 50 % de ce qui nous revient d'après la loi sur la participation, non pas 5 ans plus tard, l'argent étant bloqué sur un compte, mais dès cette année si nous le voulons. La direction ajouterait 40 % à ceux qui auraient le temps d'attendre, sûrement pas les petits salaires. Pour ceux qui voudront empocher cette année, on peut penser qu'ils seront nombreux, la direction ne déboursera pas un centime de plus. Face au mécontentement sur les salaires, alors que les bénéfices sont importants (342 millions F.), la direction cherche des subterfuges pour ne rien lâcher tout en laissant croire le contraire.

Alors, quoi que la direction réussisse à faire passer dans les médias, il lui sera difficile de convaincre les travailleurs que ces accords sont autre chose que de la poudre aux yeux.

Centre hospitalier régional de Bordeaux

PÉNURIE ET INSÉCURITÉ

A l'hôpital Haut-Lévêque Cardiologie, dans le service de réanimation, il y a un ras-le-bol du manque de personnel et des conditions de travail qui se dégradent.

Les chirurgiens, eux, s'en moquent et continuent à opérer à tour de bras. Pour libérer des places en réanimation, ils n'hésitent pas à renvoyer les malades dans les étages, seulement après 24 heures passés en réanimation, alors qu'ils devraient y rester 48 heures.

Récemment, deux greffés cardiaques ont quitté le service 48 heures après l'intervention, alors que leur traitement nécessite une semaine de surveillance en réanimation. Face à cette situation, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises pour discuter de ce que nous pouvions faire. Une pétition a circulé et a été signée par 60, infirmières, aides-soignantes et agents de service hospitalier, sur 74 personnes que comprend le service, et cela pour demander une audience aux chefs de service et aux surveillantes.

Cette entrevue, nous l'avons obtenue, car les «responsables» étaient un peu inquiets. Mais pour seule réponse à nos revendications, c'est un non des surveillantes et des chefs de service, disant qu'ils n'y pouvaient rien.

Seule proposition de ceux-ci : une réunion par mois pour discuter de nos «problèmes».

Après cette première réunion, pour beaucoup d'entre nous, c'est clair : si l'on veut voir nos revendications aboutir, on ne pourra se contenter de parlottes.

SOUSCRIPTION

Nous poursuivons ici la publication des résultats de la souscription pour les élections européennes.

REGION PARISIENNE : CES Maurice Thorez : profs : 50 F + 20 F + 10 F. Régine : 10 F. Un prof de Seine Saint Denis : 150 F. Rosny sous Bois (Cités du Bois Perrier et du Pré Gentil) 59 personnes : 1332 F. Alain (American Express) : 100 F. Une camarade : 200 F. Jannick (Télécom Interarchives) : 50 F. Marc : 100 F. Un gersois : 100 F. Cambrai : 70 F. Albert Lilian : 50 F. Eric Saury : 50 F. ***Thiers (63) :*** Guélon : 200 F. Un vieux révolutionnaire : 100 F. Marius : 100 F. Dédé : 100 F. Denise : 150 F. Toine et Paulette : 100 F. Marcelle : 100 F. Emma : 100 F. Robert et Simone : 200 F. **AISNE (02) :** liste de soutien Chateau Thierry 4 personnes : 40 F. Marc : 300 F. Vesles : 100 F. Caumont : 100 F. Une étourdie : 300 F. ***Beauvais (60) :*** Yves : 150 F. Georges : 500 F. Marcel Marie : 50 F. Soutien : 28 F. Courtois Eugène : 50 F. Poinsard : 20 F. Hélène : 20 F. **AUBE :** Bernard : 50 F. Jean-Jacques : 40 F. **ARDENNES :** Joël : 200 F. Jean-Louis : 60 F. Octave : 200 F. Coulonval : 50 F. Soutien Ardennes : 150 F.

Hôpital Sainte-Anne : Evelyne : 40 F. Agnès : 30 F. Pascale : 20 F. Catherine : 200 F. Antoine : 200 F. ***Cop. de Cochin :*** 50 F. ***Tri PTT - Montparnasse :*** Tintin : 500 F. Lecesne : 200 F. ***PTT - Paris :*** Clesse Christine : 25 F. Olivier Top : 100 F. Alain, Air France : 80 F. ***PTT-Tri PLM :*** Garcia : 200 F. Marie : 20 F. ***PTT RP (Paris) :*** Agnès : 50 F. Mahiques : 50 F. Lamblin : 50 F. Pierrick : 100 F. Varin : 50 F. Soutien RP : 50 F.
UAP Tour Assur : Hames Th. : 50 F. Jean-Jacques T. : 20 F. Hames Jea : 50 F. Hunaut Véronique : 200 F. Gislais Yannick : 200 F. Cohen William : 20 F. Mucha Irène : 50 F. Guyot Dominique : 100 F. Protheau Sophie : 200 F. PA Tom : 100 F. Soutien Aubervilliers-La Courneuve : 15 F. «Je suis avec vous» : 10 F. ***Jussieu :*** Des sympathisants de Meaux : 130 F. Un camarade antillais : 50 F. Edith Cortes : 10 F. Signature illisible : 500 F. Pascal : 100 F. MTH : 200 F. Cité 1000-1000 Aulnay-sous-Bois : 90 F. Madeleine (Noisy) : 50 F. Carlos et Cathy (Fontenay-sous-Bois) : 100 F. Docteur Blancoq (Paris 13e) : 34 F. Philippe (Vitry) : 300 F. Thomson Malakoff : 60 F. Dreyfuss Paule : 200 F. Alain : 500 F. Une enseignante du Lycée Pompidou (Villeneuve-la-Garenne) : 50 F. **PIERREFITTE :** Faure : 70 F. Faure : 30 F. **GENNEVILLIERS :** Dupont C. : 20 F. Thomas J. : 50 F. Sympathisant : 100 F. Hélène Coste : 300 F. Mohamed : 22 F. Alain : 200 F. **CLICHY :** Quiroz : 10 F. Hèlène : 10 F. Dubo : 20 F. Gilles : 10 F. **ARGENTEUIL :** Dames Paul : 150 F. Dames Véronique : 50 F. Dominique D. : 52 F. Jean : 12 F. Annick : 50 F. Pierre : 50 F. Memi Claude : 100 F. Gilles (suite et fin) : 200 F. Pierre et Gilles : 50 F. Reliquat fête : 81 F.

TOTAL A CE JOUR : 1 227 305 F

PONTOISE : Pellet T. : 50 F. Didier : 200 F. Blandine : 200 F. Jean-José : 100 F. Yves LG : 50 F. Cuminal C. : 50 F. Liste soutien Pontoise : 110 F. Liste soutien Cergy-St-Christophe : 40 F. Liste soutien Valenton : 200 F. Gary (Yvelines) et 25 personnes : 315 F. Michel : 200 F. Jean-Marie (Sernam Poissy) : 60 F. Vente Rosny-sous-Bois : 10 F. Robert (AMC) : 51 F. J. François (AMC) : 20 F. Michel (AMC) : 10 F. Gérard (AMC) : 5 F. Laurent (AMC) : 10 F. Thierry (AMC) : 20 F. François (AMC) : 20 F. Denis (AMC) : 20 F. Gueguan (AMC) : 10 F. Gars Caisse (AMC) : 10 F. Luc (AMC) : 7 F. Hubert (AMC) : 12 F. «Extrême-gauche vaincra» : 35 F. Chin ex-Chiraquien (AMC) : 10 F. Roger (AMC) : 50 F. Philippe M. (AMC) : 20 F. Liliane (Essonne) : 50 F. Laurent (Essonne) : 20 F. G. Lemercier (Essonne) : 100 F. Illisible (AMC) : 50 F. Milou (AMC) : 20 F. Daniel : 100 F. Sylvie : 100 F. Céline Lalot : 50 F. Un sympathisant : 100 F. Antoine : 50 F. Le Blond J.-C. : 100 F. Béatrice Farge : 200 F. Thierry : 50 F. Ange : 50 F. Liste soutien Essonne : 55 F. Soutien Dourdan : 30 F. Vigneux (Essonne) : 45 F. Comité de soutien de l'Essonne : 49 F. Signature illisible : 20 F. Grouille : 20 F. Thevenin : 30 F. Gault W. : 20 F. Lebars : 30 F. Pradheiles : 30 F. Beaugle : 30 F. Cocozza : 20 F. Fraioli : 20 F. Durteste : 30 F. Jean-Marc : 30 F. Morice : 20 F. Couve : 20 F. Huynh : 20 F. Collen : 45 F. Arthur : 20 F. Sleum : 10 F. 49 F. Grimaux : 200 F. **ORSAY** (Essonne) : Pierre : 300 F. Mireille : 25 F. ***Belin*** (Evry) : Chris : 50 F. Odile (Paris) : 200 F. Léo (ancien mineur) : 100 F. Sympathisant : 100 F. Sagem : 100 F. Divers : 22 F. Un copain d'Evry : 100 F. **FONTENAY-LE-FLEURY :** Des copains : 200 F. M. Fernandez : 30 F. Jean-Claude Giroux : 30 F. Mme Moreau : 10 F. M. Luis : 5 F. M. Coursault : 10 F. M. Faye : 10 F. M. Parenza : 10 F. M. Bada : 10 F. Sympathisants : 35 F. Un travailleur du PCF de Selmer (Mantes) : 10 F. Laval : 5 F. Signature illisible : 15 F. Lavillat : 15 F.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à
LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions E.A. _ B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson - Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat - Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson - Tirage 17 000 exemplaires - Composition : Point Virgule Photocomposition, Paris - Impression : Roto de Paris, La Plaine St-Denis (Seine Saint-Denis) - Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS

– à **Lutte Ouvrière** - hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F - Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.
– à **Lutte de Classe** - mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par L'Union Communiste Internationaliste.
France, 1 an : 80 F.
Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL ET VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : ..... (rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON ou par virement postal à MICHEL RODINSON - CCP 6 851 10 R - PARIS.

Un film sur les Philippines

«LES INSOUMIS» *de Lino de Brocka*

Le film du metteur en scène philippin Lino de Brocka n'est projeté à Paris que dans une seule salle, le Studio 43. Mais c'est mieux que rien.

Ce film est directement inspiré d'événements qui se sont produits aux Philippines ces dernières années. Seuls les noms et les lieux ont été changés. La fiction colle à la réalité.

Lino de Brocka a voulu montrer qu'aux Philippines les bandes armées au service des possédants assassinent toujours impunément les pauvres. Mais il montre, peut-être à son insu mais de manière tout aussi éloquente, qui sont ces libéraux, catholiques, militants du Parti Communiste, qui se disent les défenseurs de la population.

Le film commence à Manille, en février 1986. Marcos vient d'être renversé. Corazon Aquino est portée au pouvoir. Les détenus sont libérés. Parmi eux, un prêtre défroqué qui, nous dit-on, appartenait à la «résistance». On comprend alors qu'il s'agit des maquis de la NAP (Nouvelle Armée Populaire) sous la direction du PC philippin. Ces maquis, organisés par le Parti Communiste sous la dictature de Marcos, ont eu depuis l'arrivée au pouvoir de Corazon Aquino une attitude fluctuante. Avant tout bases de repli des militants du PC, loin d'organiser la population pour résister aux possédants, ils ont essayé, de trêve en reprise des combats, de monnayer auprès de Corazon Aquino une participation gouvernementale.

Le héros rejoint donc sa compagne, une fille de la très bonne bourgeoisie philippine, militante des droits de l'homme, et on le suit tout un temps dans ces milieux libéraux de Manille. Socialement, ce sont pour beaucoup des bourgeois et petits bourgeois philippins. Un temps sollicité par ses anciens compagnons de «résistance», il hésite à les rejoindre. Il est – comme son organisation ? – tenté par la vie légale. Sa compagne, comme les libéraux philippins qu'on nous montre, vivent bien et même très bien, comparés au reste du petit peuple des villes et de la campagne. On organise des enquêtes sur les exactions dont ont été victimes les pauvres. On participe à des émissions TV sur la démocratisation, avec le clergé, éclairé lui aussi. On critique de temps en temps un ministre pour son laxisme envers les bandes de tueurs des possédants. Belles voitures, confortables villas, où l'on tance le fils de la maison parce qu'il traite mal la bonne. Voilà sans doute, ici portés au pinacle, les milieux qui soutiennent Corazon Aquino, ceux qui ont cru qu'avec elle la démocratie était arrivée.

Pour la population pauvre, c'est toujours la terreur. On le mesure quand le héros retrouve son ex-compagne, une paysanne d'un petit village à quelques dizaines de kilomètres de Manille. Là, c'est un autre monde. Le village vit encore sous la menace d'une bande de tueurs, qui a assassiné plusieurs d'entre eux et continue à les terroriser. Ces tueurs sont une bande de cinglés qui pratiquent une espèce de rite barbare, furieusement anti-communistes, qui tuent, pillent et violent au gré de leurs sautes d'humeur et font leur loi au nez et à la barbe des autorités.

Les libéraux tentent d'aider les villageois. Ils n'y pourront rien. Même réfugiés en plein cœur de Manille, ils restent une proie à la merci des tueurs. Et le héros finit par rejoindre la «résistance» qui est, elle, coupée de la population des villes comme des campagnes et retranchée dans ses maquis.

Le film de Lino de Brocka, indépendamment des idées de son auteur, éclaire ainsi la réalité de ce régime, baptisé «démocratique» depuis que la dictature de Marcos a fait place à la présidente Aquino.

Nelly MEYER

«LAWRENCE D'ARABIE»

Ce film, sorti la première fois en 1962, vient de réapparaître sur les écrans, en version plus longue : quatre heures d'images superbes de déserts et d'aventures exotiques, avec fantasias, charges de pur-sang arabes et cavalcades de dromadaires.

Lawrence d'Arabie est aussi l'histoire d'un aventurier ambigu, lettré et marginal, imbu de lui-même, qui est allé chercher parmi les tribus bédouines au fin fond des déserts de l'Arabie un nom et une auréole que l'Angleterre lui avait refusés.

C'est aussi l'histoire de la politique menée lors de la Première Guerre mondiale par l'impérialisme anglais au Moyen-Orient, pour susciter, encourager et surtout utiliser un nationalisme arabe naissant.

Lorsque Lawrence entre en scène en 1916, l'Arabie n'existe pas. Il y a bien le souvenir lointain de la splendeur passée des califes de Bagdad, mais cela fait des siècles que la domination ottomane sévit sur le monde arabe. La péninsule arabique est peuplée de tribus bédouines essentiellement guerrières et nomades, farouchement dressées les unes contre les autres.

Les politiciens de l'impérialisme anglais, à la recherche d'alliés, et surtout de troupes pour mener la guerre contre l'armée turque, ont convaincu le chérif de la Mecque, Hussein, d'appeler à la révolte contre les Turcs, en échange de la promesse de la constitution d'un Etat arabe indépendant. C'est dans ce contexte que Lawrence, petit officier indiscipliné et mal noté, mais passionné d'orientalisme et parlant l'arabe, est choisi par le représentant de la «Military and Political Intelligence», (le service d'espionnage anglais) au Caire pour suivre la mission anglaise à Djeddah, mission qui doit encadrer l'armée de Hussein.

L'indépendance arabe est une idée qui séduit Lawrence, d'autant plus qu'elle peut servir aussi ses ambitions. Pour lui, cette idée ne peut être crédible tant qu'elle est véhiculée par les porte-parole de l'impérialisme britannique. C'est aux Arabes de la faire. C'est là qu'il va jouer sa carte. Il faudrait un miracle pour persuader les tribus bédouines de s'associer contre les Turcs, lui a déclaré l'émir Fayçal, le fils de Hussein. Lawrence se lance dans l'aventure, à la tête de 50 guerriers fournis par Fayçal, avec lesquels il part conquérir Akaba, une place forte turque sur la mer Rouge, adossée aux montagnes et à l'immensité du désert qui la protège sur ses arrières. Akaba tient en échec la marine britannique par la puissance de ses canons. Après une traversée du désert du Mefoud, qui donne soif au spectateur, le miracle se produit. Fort de la prise d'Akaba, Lawrence, de retour au Caire, obtient du commandement anglais l'argent et les moyens nécessaires pour

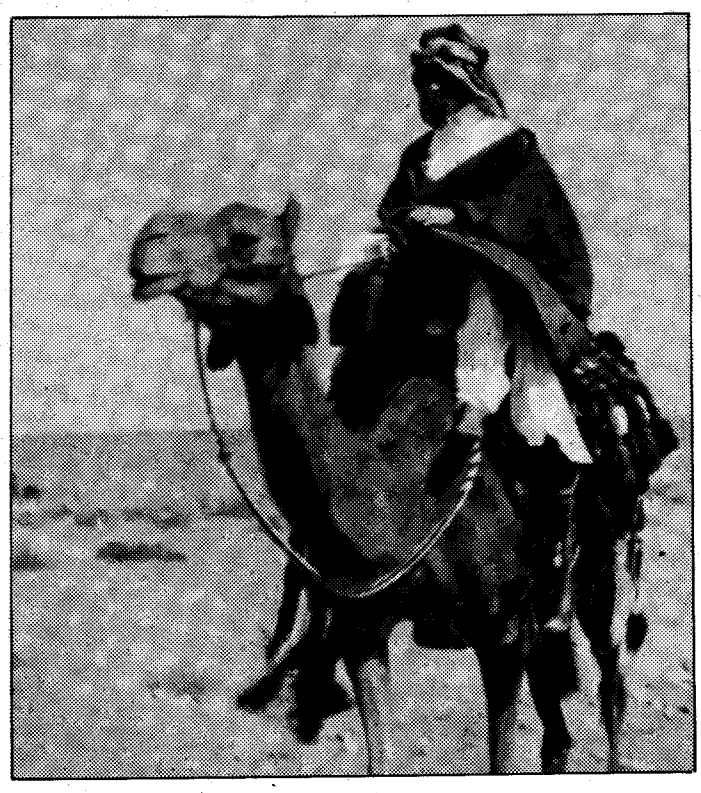

financer une armée arabe. En évitant toutefois de l'équiper en canons, ce qui pourrait la rendre par trop indépendante.

Lawrence est devenu une carte jouable pour le commandant en chef, le général Allenby, qui flatte même les côtés mégalomanes du personnage. L'engrenage se met en place. Lawrence se mue en chef de guerre arabe pour le compte des Anglais. Ceux-ci, de leur côté, ont conclu dès 1916 un accord tenu secret avec leur allié français (accord Sykes-Picot), aux termes duquel ils se partageront à la fin de la guerre les territoires reconquis sur l'Empire turc. Lawrence, méfiant, engage alors une course de vitesse, à la tête de l'armée de l'émir Fayçal, avec l'armée anglaise elle-même, pour être le premier à conquérir Damas.

L'armée bédouine entre la première dans Damas. Fayçal est proclamé roi de l'Arabie naissante. Mais les tribus bédouines sont en fait incapables de s'entendre pour contrôler et faire fonctionner une ville comme Damas, encore moins pour construire un Etat... C'est l'Empire britannique qui au bout de quelques jours récupère Damas et impose sa tutelle à la nation arabe.

Les acteurs principaux, Peter O'Toole dans le rôle de Lawrence et son compagnon Omar Sharif, sont excellents. Alec Guiness dans le personnage de l'émir Fayçal, calculateur, politicien, ainsi qu'Anthony Quinn en seigneur de la guerre pillard, sont inoubliables.

Cécile BERNIER

LES VRAIS-FAUX INITIÉS

La COB, Commission des Opérations en Bourse, a rendu lundi ses conclusions sur l'affaire de la Société Générale. Il s'agissait, rappelons-le, d'une opération de Bourse (un «raid») montée avec l'accord du gouvernement dans le but de prendre le contrôle de la banque privatisée. Au passage, quelques petits malins, des «initiés», s'étaient un peu enrichis.

D'abord, la COB a décidé que le rapport intégral ne serait pas publié ; le public restera donc sur sa faim. Ensuite, la COB avoue qu'au terme d'une enquête de près de 9 mois, elle se trouve dans l'incapacité de retrouver le cinquième des actions (plus d'un million d'actions !).

Pour le reste, c'est-à-dire le délit d'initié proprement dit, la COB fait une distinction subtile : il y a ceux qui étaient au courant, auraient empoché 11 millions de francs (un petit milliard de centimes) mais ne pourraient être classés comme «initiés», à cause du «flou juridique». Et parmi ceux-là (hasard !) on retrouverait des proches de Bérégovoy. Et puis il y a ceux qui tomberaient sous le coup de la loi pour quatre opérations de 40 millions. Mais, sans publier de nom, on nous précise qu'il n'y a parmi eux ni nom connu, ni proches du pouvoir.

Bref, des proches du pouvoir au parfum mais pas «initiés» et de vilains «initiés» parfaitement inconnus. Du coup, Bérégovoy s'est empressé de dire que la COB avait fait un «travail remarquable»...

A.L.

TRAVAILLEURS MOINS INTÉRESSÉS QUE PATRONS

Comme les bénéfices des entreprises ne cessent d'augmenter, il y a un boom sur les primes d'intéressement. Le nombre de salariés bénéficiant de primes de 15% à 20% de leur salaire est passé de moins de 1% en 1987 à 7% en 1988. Et ça va continuer. Celles-ci échappent aux cotisations sociales, ce qui est un manque à gagner pour les caisses de Sécurité sociale.

Mais surtout, ça signifie l'extension d'un système où les salaires peuvent être remis en cause d'une année sur l'autre, en fonction des bénéfices. Avec l'encouragement du gouvernement, car cela va de pair avec le blocage des salaires.

Non à l'intéressement ! Oui à l'intégration des primes et au déblocage des salaires !

SUS AUX PRIX !

Les prix flambent sur les lieux de vacances. Selon la secrétaire d'Etat à la Consommation, Véronique Neiertz, sur les côtes françaises les hôtels, campings, cafés ont augmenté leurs prix de 6 à 8%, avec des pointes de 15% pour le petit noir et de 23% pour le demi-pression. Pour elle, «*la seule arme que peuvent avoir les consommateurs, c'est de bien s'informer et de faire jouer la concurrence*».

Certains occuperont peut-être leurs vacances à rechercher les magasins les moins chers de la région, d'autres préféreront d'autres sports.

La secrétaire d'Etat à la Consommation sera-t-elle d'aussi bon conseil quand, à la rentrée, le gouvernement donnera le feu vert à la hausse des tarifs publics ?

VIVENT LES VACANCES !

Bouchons monstres sur les routes ce week-end. Gares et aéroports pris d'assaut. Ce n'est pas l'exode, mais ça y ressemble... Ce sont les congés payés, que les travailleurs n'ont pas les moyens de prendre en hiver, à Tahiti. Et de toute façon, par commodité, les industriels et hommes d'affaires ferment boutique au même moment.

Alors oui, les vacances qu'on nous sert tiennent parfois du cauchemar. On veut bien l'admettre. Mais combien de travailleurs et leurs familles, de chômeurs ou retraités, n'ont pourtant même plus les moyens d'en rêver ?

PLEIN GAZ POUR L'INSÉCURITÉ

A Rosteig, en Alsace, il y a eu trois morts à la suite de l'explosion d'un oléoduc alimentant en naphta une usine de Carling, à partir de Fos-sur-Mer. C'est tout le village qui a failli sauter.

Et après la peur, c'est la colère parmi les habitants.

Certes, pour les travaux engagés, ni le propriétaire, ni l'entrepreneur n'avaient demandé les autorisations préalables. Cela aurait peut-être évité qu'un engin de terrassement crève la canalisation. Mais comment se fait-il que l'oléoduc passant si près des habitations ne soit enterré qu'à 60 cm de profondeur et soit si peu protégé ? Les sociétés pétrolières ne font sans doute pas suffisamment de profits pour ne pas lésiner sur la sécurité de la population ?

USA : LE SÉNAT EN ÉMOI

Après la tentative de remettre en cause le droit à l'avortement au début du mois de juillet, c'est à présent le financement des œuvres d'art jugées «obscènes et indécentes» qui vient d'être suspendu pour cinq ans par le Sénat américain.

L'objet du courroux de l'honorable sénateur qui a fait passer cet amendement ? Les travaux de deux photographes spécialisés dans l'érotisme et exposant entre autres «un crucifix en plastique immergé dans l'urine de l'artiste». C'en était trop pour Jesse Helms, déjà réputé pour sa lutte anti-homosexuels, et dont les audaces artistiques s'arrêtent, selon le *New York Times*, à un paysage champêtre enneigé...

A une époque, on rhabillait les statues jugées indécentes. Aujourd'hui, on en est à sortir les crucifix de la fange.

LE ROI NE FERA PAS CEINTURE POUR LA BRETELLE

Le roi d'Arabie Saoudite s'est acheté un château du XVIII[e] siècle, du côté de Fontenay-le-Fleury. Et il serait même question qu'une petite bretelle d'autoroute soit ouverte pour relier la demeure royale à l'A12. Une faveur spéciale...

C'est réconfortant de voir que les immigrés ne sont pas tous mal logés, ou mal considérés. Ça dépend surtout de l'état de leur compte en banque. Les bourgeois ne sont pas racistes : ils ont aussi leur «potes».

L'ALASKA NE SERA PLUS JAMAIS PROPRE

La marée noire qu'a causée le super-pétrolier *Exxon Valdez* en mars dernier laissera des traces. Le nettoyage s'arrêtera de toute façon en septembre car, après, la saison ne s'y prête plus. Il faudra attendre le printemps... Pâques ou la Trinité, probablement.

Exxon est une société pétrolière. Elle fait du fric avec l'or noir. Pour le reste, elle s'en lave seulement les mains.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995